



# Rentrée scolaire août 2025



*Le 16 juin 2025*

Chers parents,

Votre enfant entre au préscolaire et c'est une étape importante dans sa vie. Afin qu'il se sente en sécurité et que son année parte du bon pied, vous êtes invités à participer à une rencontre importante.

**La rencontre de parents avec l'enseignante aura lieu**  
**le mardi 26 août 2025 de 18 h à 19 h.**  
**Donc, soirée à réserver à votre calendrier.**  
**Des informations supplémentaires suivront par courriel.**

Cette rencontre sera une réunion d'informations où vous aurez de nombreux détails essentiels sur l'organisation du quotidien scolaire de votre enfant (l'horaire de la journée, le programme du préscolaire, le transport scolaire, les sorties, le fonctionnement de la classe, etc.). Vous devez prévoir environ une heure. Pour la rencontre, notez que **votre enfant ne peut pas y assister.**

**Vous devez apporter le matériel de votre enfant, préalablement identifié.** Vous pourrez ainsi organiser le matériel scolaire dans la classe, ce qui facilitera la rentrée du 28 août.

## **Entrée progressive à la maternelle**

Afin de permettre une transition en douceur pour votre enfant, une entrée progressive est prévue du **28 août au 3 septembre**. Voici les étapes :

- **28 août** : Accueil en **demi-journée** pour l'ensemble du groupe, avec une **heure d'arrivée à 9 h 30**, afin de faciliter l'intégration dans un climat calme et rassurant.
- **29 août et 2 septembre** : Les élèves seront répartis en **deux sous-groupes** qui passeront **toute la journée à l'école**.

Cette formule permet à chaque enfant de vivre une première journée complète à l'école, tout en bénéficiant d'un encadrement en plus petit groupe.

○ Par exemple :

- **Groupe A** : en classe le matin, au service de garde l'après-midi
- **Groupe B** : au service de garde le matin, en classe l'après-midi

- **3 septembre** : L'ensemble du groupe sera présent pour une **demi-journée en classe le matin**, suivie d'un temps au **service de garde en après-midi**, pour ceux qui y sont inscrits.
- Les parents qui veulent venir chercher leur enfant (pour les demi-journées en sous-groupes A et B) peuvent le faire et ne sont pas obligés de le laisser au service de garde.
- **4 septembre** : Début de l'**horaire régulier à temps plein**, incluant le service de garde selon les modalités habituelles.
- Votre enfant doit apporter une collation ainsi que son dîner (boîte à lunch ou son argent pour la cantine) tous les jours. S'il fréquente le Service de garde, des collations supplémentaires seront nécessaires.

Cette planification vise à offrir à chaque enfant un environnement sécurisant et progressif pour amorcer cette grande étape qu'est l'entrée à l'école.

Nous avons bien hâte de vous rencontrer. Nous serons les heureux témoins des premiers pas de votre enfant dans le monde scolaire...

À bientôt,

*Les enseignantes du préscolaire*

